

Ville de DÉVILLE LÈS ROUEN
Direction de la Jeunesse, des Ecoles et des Sports

**COMMISSION DES
AFFAIRES SCOLAIRES
EXTRA MUNICIPALE**

Mercredi 21 novembre 2018



COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES EXTRA MUNICIPALE

- - -

21 novembre 2018

SOMMAIRE

PARTIE I – INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES

- ♦ Inspection de l'Éducation Nationale p.2
- ♦ Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale p.2
- ♦ Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale p.2
- ♦ Partenaires du Projet Éducatif Territorial (PEDT) / Plan mercredi..... p.2

PARTIE II – PROJETS ET FINANCEMENTS

- ♦ EFFECTIFS SCOLAIRES
 - Établissements préélémentaires..... p.3
 - Établissements élémentaires..... p.4
 - Établissements secondaires..... p.5
- ♦ Élections des représentants de parents d'élèves p.6
- ♦ Évolution des effectifs scolaires préélémentaires et élémentaires p.7
- ♦ Dérogations scolaires (EXEAT / INEAT)..... p.7
- ♦ Évolution des demandes de dérogations scolaires..... p.7
- ♦ Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.) p.8
- ♦ Crédits et dotations p.9
- ♦ Interventions spécifiques sur le temps scolaire..... p.10
- ♦ Travaux – mobilier – matériel pour les écoles..... p.11-12
- ♦ Restauration collective p.12-13-14-15
- ♦ PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL / PLAN MERCREDI – PROGRAMMATION 2018 / 2019 p.15-16-17-18
 - Activités associatives périscolaires et extrascolaires**
 - Amicale Laïque de Déville p.19
 - ALD USEP p.19
 - Association "Lire et faire lire" p.20
 - Activités extrascolaires**
 - Associations sportives et culturelles de la commune..... p.20
 - Le Comité de Jumelage p.20
 - Les structures municipales d'accueil et de loisirs..... p.20
 - Les structures municipales culturelles..... p.22
- ♦ Médiathèque Anne Frank..... p.24-25
- ♦ Calendrier des manifestations en lien avec les écoles p.25

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES EXTRA MUNICIPALE

- - -

21 novembre 2018

Mirella DELOIGNON Maire-adjointe chargée de la réussite éducative et de la vie culturelle
Mme DELOIGNON reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville
Pour tout rendez-vous, se renseigner au Cabinet du Maire ☎ 02 35 76 88 18
✉ elus@mairie-deville-les-rouen.fr

AFFAIRES SCOLAIRES – COORDINATION PÉRISCOLAIRE

Samuel FÉRIAL Directeur de la Jeunesse, des Ecoles et des Sports
✉ s.ferial@mairie-deville-les-rouen.fr
☎ 02 32 82 34 92

Anne-Marie GRULEY Adjointe au Directeur – Responsable Affaires Scolaires
✉ am.gruley@mairie-deville-les-rouen.fr
☎ 02 32 82 34 80 (poste 1072)

Agnès BERTIN Coordination périscolaire
✉ a.bertin@mairie-deville-les-rouen.fr
☎ 02 32 82 34 80 (poste 1072)

Agnès POUILLAIN Assistante administrative

Sylvie BINARD Pôle inscription
✉ jeunessesportecole@mairie-deville-les-rouen.fr
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
☎ 02 32 82 34 97 – 02 32 82 50 26

RESTAURATION COLLECTIVE

Daniel DEMARCY Directeur de la Restauration Collective
✉ d.demarcy@mairie-deville-les-rouen.fr
☎ 02 32 82 34 84

Carole SAUVAGE Assistante administrative
✉ restaurationcollective@mairie-deville-les-rouen.fr
☎ 02 35 75 37 40
☎ 02 32 82 35 72

INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Circonscription de MAROMME –

13 rue de l'Église - 76150 MAROMME –

☎ 02 35 74 37 32 - fax 02 32 82 81 95 ✉ 0760195z@ac-rouen.fr

INSPECTRICE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE
CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE E P S

Valérie FIEFFÉ

Isabelle DIEULLE ✉ isabelle.dieulle@ac-rouen.fr

Karine SONN ✉ karine.sonn@ac-rouen.fr

DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA SEINE-MARITIME

5 place des Faïenciers
76037 ROUEN Cedex

☎ 02 32 08 98 00
fax 02 32 08 97 60
✉ ce.ia76@ac-rouen.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Michel SERVO

8 rue A. Dubost

76250 DÉVILLE LÈS ROUEN

Président DDEN

☎ 02 35 75 20 95

✉ michel.servo@laposte.net

Jean-Claude COLLET

57 rue L. Leseigneur – résidence A. France

76360 BARENTIN

PARTENAIRES DU PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL (PEDT) / PLAN MERCREDI

- ① INSPECTION ACADÉMIQUE
- ② ÉCOLES PUBLIQUES DE DÉVILLE LÈS ROUEN
- ③ DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE
- ④ CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
- ⑤ ALD – SECTION USEP
ALD – HANDBALL
ALD – BASKET
- ⑥ ASSOCIATION "LIRE ET FAIRE LIRE"
- ⑦ ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE, DE DANSE ET D'ART DRAMATIQUE
- ⑧ MÉDIATHÈQUE
- ⑨ ACCUEIL DE LOISIRS

Les coordonnées des différents partenaires du PEDT sont répertoriées dans le guide pratique édition 2018-2019 « Bien dans ma Ville » ou sur le site internet www.deville-les-rouen.fr.

EFFECTIFS SCOLAIRES (*)

ÉTABLISSEMENTS PRÉÉLÉMENTAIRES

Les horaires des écoles préélémentaires se déclinent comme suit :

- ✚ ANDERSEN, BITSCHNER, CRÉTAY : 8h45 - 11h45 / 13h45 - 16h45)
 - ✚ PERRAULT : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30)
-) lundi, mardi, jeudi, vendredi

NOM	RESPONSABLE	ADRESSE	☎	✉
ÉCOLE ANDERSEN	Madame VÉRON	place W. Churchill	02.35.74.43.00	0762326r@ac-rouen.fr
ÉCOLE BITSCHNER	Madame CORBLIN	rue Dumont	02.35.74.21.38	0761119d@ac-rouen.fr
ÉCOLE CRÉTAY	Madame DEZ	rue Schwach	02.35.74.55.69	0761120E@ac-rouen.fr
ÉCOLE PERRAULT	Madame FLOC'H	rue René Coty	02.35.74.43.69	0761935r@ac-rouen.fr
ÉCOLE SAINTE-MARIE	Madame COIFFIER	rue de l'Eglise	02.35.74.08.38	0762009w@ac-rouen.fr

ÉCOLES	CLASSES	ENSEIGNANTS	NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES RENTRÉE SEPTEMBRE 2018	DONT	
				NOMBRE D'ÉLÈVES DE DÉVILLE	ENFANTS NÉS EN 2016 (2 ANS)
ANDERSEN	toute petite et petite section	Mme VÉRON	18	18	1
	moyenne et grande section	Mme CAILLOT	22	21	
	moyenne et grande section	Mme BARBÉ	23	21	
TOTAL (y compris les 2016 / 2 ans)			63	60	1
BITSCHNER	petite section	Mme CORBLIN	23	23	
	petite et moyenne section	Mme DIERS	23	23	
	moyenne et grande section	Mme HAMELIN	23	23	
	moyenne et grande section	Mme RAGOT	23	23	
TOTAL			92	92	0
CRÉTAY	petite section	Mme DEZ Mme LACUISSÉ	24	24	
	petite et moyenne section	Mme GRESSIER	25	25	
	moyenne et grande section	Mme BÉNARD	25	23	
	moyenne et grande section	Mme ROOS-CAVALLI - Mme MULLER	26	26	
TOTAL			100	98	0
PERRAULT	toute petite et petite section	Mme FLOC'H	25	24	4
	petite et moyenne section	M. ROBERT	26	25	
	moyenne et grande section	Mme BIDEAULT	28	26	
TOTAL (y compris les 2016 / 2 ans)			79	75	4
SAINTE- MARIE	petite section / grande section		30	10	
	moyenne section / grande section		30	13	
TOTAL			60	23	
TOTAL GÉNÉRAL			394	348	5

(*) EFFECTIFS ARRÊTÉS À LA DATE DU 03/09/2018

La Ville a choisi de mettre des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) à disposition des écoles préélémentaires publiques. Celles-ci apportent leur concours auprès des enseignants pour la gestion quotidienne des enfants. Elles sont également chargées de l'entretien des écoles. Durant le temps scolaire, elles sont placées sous la responsabilité de la direction de l'école qui détermine les missions à réaliser.

Une charte de l'ATSEM a d'ailleurs été signée entre Monsieur le Maire, Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale et les directions des écoles préélémentaires. Cette charte reprend l'ensemble des missions dévolues à ces personnels communaux, les obligations de la ville et de l'Education Nationale concernant le travail et l'encadrement de ces personnels.

ÉTABLISSEMENTS ÉLÉMENTAIRES

Les horaires des écoles élémentaires se déclinent comme suit :

↓ BLUM, CHARPAK, ROUSSEAU : 8h30 – 11h30 / 13h30 – 16h30) lundi, mardi, jeudi, vendredi

NOM	RESPONSABLE	ADRESSE	☎	✉
ECOLE BLUM	Madame LAGNEL	rue René Coty	02.35.74.21.58	0761312n@ac-rouen.fr
ECOLE CHARPAK	Monsieur BÉHAR	rue Georges Hébert	02.35.33.65.34	0763427m@ac-rouen.fr
ECOLE ROUSSEAU	Monsieur SANSON	rue des Ecoles	02.35.74.05.14	0761091Y@ac-rouen.fr
ECOLE SAINTE-MARIE	Madame COIFFIER	rue de l'Eglise	02.35.74.08.38	0762009w@ac-rouen.fr

ÉCOLES	CLASSES	ENSEIGNANTS	NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES RENTRÉE SEPTEMBRE 2018	D ONT NOMBRE D'ÉLÈVES DE DÉVILLE
BLUM	CP	Mme TERRIER	25	25
	CE1	Mme CRUÉ	27	26
	CE2	Mme FELQUIN	24	24
	CE2 - CM1	Mme LEVET	20	20
	CM1	Mme LAGNEL	23	23
	CM2	M. BERNASCONI	28	26
TOTAL			147	144
CHARPAK	CP	Mme ÉDELINÉ	25	23
	CP - CE1	Mme MÉTOIS	23	22
	CE1	Mme TAULIN	27	27
	CE2	Mme CAZIER	26	25
	CE2 - CM1	M. BAUDRILLART	23	21
	CM1	M. BÉHAR - Mme RASSE	26	24
	CM2	M. LEVET - Mme RASSE	26	24
TOTAL			176	166
ROUSSEAU	CP	Mme LE COUEDIC	21	21
	CP	Mme SANCHEZ	20	20
	CE1	Mme BINDÉ	24	24
	CE1	Mme MAGDELAIN	23	22
	CE2	M. SANSON	29	29
	CE2 - CM1	Mme DUTHIL	26	24
	CM1 - CM2	Mme PIFFRE	25	24
	CM2	M. ROBBES	27	26
	ULIS	Mme GRANDSIRE	11	6
TOTAL			206	196
SAINTE-MARIE	CP		21	11
	CP - CE1		23	6
	CE1		25	10
	CE2		25	8
	CE2 - CM1		22	3
	CM1		26	6
	CM1 - CM2		26	12
CM2		26	8	
TOTAL			194	64
TOTAL GÉNÉRAL			723	570

(*) EFFECTIFS ARRÊTÉS À LA DATE DU 03/09/2018

ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES

NOM	RESPONSABLE	ADRESSE	☎	✉
COLLÈGE J. VERNE	Principale : Mme HOEFT Principale adjointe : Mme LAXENAIRE	rue de Fontenelle	02.35.74.45.25	0762202f@ac-rouen.fr
LYCÉE VALLÉE DU CAILLY	Proviseur : M. AUBERVILLE Proviseure adjointe : Mme COULOMBEL	44 rue du Petit Aulnay	02.32.82.52.00	0762879s@ac-rouen.fr
L.P. BERNARD PALISSY	Proviseur : M. SEBILLE Proviseure adjointe : Mme SCHOTT	Sente aux Loups – MAROMME –	02.32.82.10.20	ce.0760022l@ac- rouen.fr
COLLÈGE STE MARIE	Directeur : M. LACHAUD Directeur adjoint : M. DUPONCHEL	rue de l'Eglise	02.35.74.08.38	direction-sainte- marie@wanadoo.fr

ETABLISSEMENTS	CLASSES	NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES RENTREE DE SEPTEMBRE 2018	DONT NOMBRE D'ÉLÈVES DE DÉVILLE
COLLÈGE J. VERNE	6 ^{ème}	110	70
	5 ^{ème}	84	57
	4 ^{ème}	76	46
	3 ^{ème}	100	59
	TOTAL	370	232
LYCÉE DE LA VALLÉE DU CAILLY	2 nd	294	39
	1 ^{ère}	293	38
	Terminales	338	50
	B T S	122	8
	TOTAL	1047	135
LYCÉE B. PALISSY (effectifs au 08/10/18)	3 ^{ème} Pré Pro	24	0
	2 nd	184	15
	1 ^{ère}	157	11
	Terminales	194	15
	TOTAL	559	41
COLLÈGE SAINTE MARIE	6 ^{ème}	141	30
	5 ^{ème}	112	22
	4 ^{ème}	125	26
	3 ^{ème}	118	30
	TOTAL	496	108
TOTAL GÉNÉRAL		2472	516

(*) EFFECTIFS ARRÊTÉS À LA DATE DU 03/09/2018

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Les élections des représentants de parents d'élèves pour l'année scolaire 2018-2019 se sont déroulées les 12 et 13 octobre 2018.

Les parents élus sont :

ÉCOLES	PARENTS TITULAIRES	PARENTS SUPPLÉANTS
ANDERSEN	Mme Sandrine BOISSAY Mme Pauline GAUTIER Mme Alizée LEBESNERAIS	Mme Maud ENOUF M. Mohamed HASSOUN
BITSCHNER	Mme Maryline LEVILLAIN Mme Anaïs GRENET Mme Astrid ROY Mme Jessica THERIN	Mme Cathy CARPENTIER M. Xavier LECOINTE
CRÉTAY	M. Philippe CHABRIEL Mme Elodie LEFEVRE L'AFFETER M. Nathan OGEZ Mme Bérénice ARNOULT	Mme Ingrid BOITRELLE
PERRAULT	Mme Fanny RIDEZ-LEMEE Mme Estelle WANNER Mme Maïté BOURCHENIN	Mme Angélique CANAC Mme Cécilia LE MOAL BILYK Mme Natacha BAEYARD
BLUM	Mme Séverine CHEVAL (FCPE) Mme Amandine PICARD M. Yoann RIDEZ (FCPE) M. Pierre HEROUX Mme Stéphanie KERSCAVEN Mme Mélissa ATTACHE	Mme Amandine LEVISTRE Mme Alexandrine LECOQ Mme Elodie LEFORT Mme Delphine MARTIN Mme Andrée MORISSET Mme Amélie PETIT
CHARPAK	M. Yves VERNON Mme Cynthia KURSCHNER Mme Corinne MERCIER Mme Edwige ROLLET Mme Marilène OLIVEIRA Mme Patricia POLFLIET M. Patrick POLFLIET	pas de suppléants
ROUSSEAU	Mme Elodie AULAGNE Mme Isabelle LEPAGE Mme Anne-Sophie DELEFORGE Mme Magali BAILLEUL HABRAN Mme Céline MALHOUITRE-KALLOGA M. Grégory BAUDOUIN M. Christophe BAZIN M. Eric DULONGCHAMPS M. Baptiste HUREL	Mme Marie-Hélène DUPUIS Mme Bérengère AUTECHAUD

(FCPE) : Fédération des Conseils de Parents d'Elèves

Deux parents sont adhérents à la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves). Les autres parents ne sont pas constitués en association.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLAIRES PRÉÉLÉMENTAIRES ET ÉLÉMENTAIRES DEPUIS L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

Années scolaires	Effectifs écoles préélémentaires - rentrée de septembre					Effectifs écoles élémentaires - rentrée de septembre			
	Andersen	Bitschner	Crétay	Perrault	Total	Blum	Charpak	Rousseau	Total
2016 / 2017 (année A)	80	97	122	79	378	148	159	201	508
2017 / 2018 (année B)	70	105	93	76	344	152	162	209	523
2018 / 2019 (année C) (*)	63	92	100	79	334	147	176	206	529
Evolution (%) année C / année B	-10,00%	-12,38%	7,53%	3,95%	-2,91%	-3,29%	8,64%	-1,44%	1,15%
Evolution (%) année C / année A	-21,25%	-5,15%	-18,03%	0,00%	-11,64%	-0,68%	10,69%	2,49%	4,13%

(*) EFFECTIFS ARRÊTÉS À LA DATE DU 03/09/2018

DÉROGATIONS SCOLAIRES – RENTRÉE SCOLAIRE 2018 - 2019

INEAT : enfants scolarisés à DÉVILLE LÈS ROUEN et venant d'une autre commune

EXEAT : enfants de DÉVILLE LÈS ROUEN scolarisés dans une autre commune

EXEAT ou INEAT de régularisation : régularisation en raison d'un déménagement en cours de cycle ou d'une affectation en Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS).

COMMUNES	EXEAT	INEAT
BOIS-GUILLAUME	1	
LE HOULME	1	
MAROMME		4
MONT SAINT AIGNAN	2	
NOTRE DAME DE BONDEVILLE	2	
PISSY-PÔVILLE		1
ROUEN	1	4
TOTAUX incluant les régularisations	7	9

Tableau arrêté à la date du 23/10/18

ÉVOLUTION DES DEMANDES DE DÉROGATIONS SCOLAIRES DEPUIS L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017 (*)

Années scolaires	EXEAT	EXEAT de régularisation	INEAT	INEAT de régularisation
2016 / 2017	14	dont 1 exeat de régul.	15	dont 10 ineat de régul.
2017 / 2018	9	0	7	dont 3 ineat de régul.
2018 / 2019	7	0	9	dont 3 ineat de régul.

(*) ces chiffres correspondent à la période octobre / novembre de chaque année scolaire

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES (A.P.C.)

Avec la mise en œuvre de la réforme sur les rythmes scolaires et depuis la rentrée scolaire 2013, les activités pédagogiques complémentaires sont proposées par les enseignants dans les différentes écoles. Elles se substituent à l'aide personnalisée. L'objectif de ce dispositif contribue à aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages et à les accompagner dans leur travail personnel en leur proposant des activités pédagogiques prévues au niveau du projet d'école (ex : jeux de société, arts visuels, travail manuel, ateliers informatique, théâtre, renforcement de la maîtrise de la langue orale, graphisme ...).

Les A.P.C. viennent s'ajouter aux 24 heures d'enseignement hebdomadaires et nécessitent de recueillir l'accord des parents d'élèves.

Pour l'année scolaire 2018-2019, l'organisation communiquée par les écoles de DÉVILLE LÈS ROUEN est la suivante :

ÉCOLES	CLASSES CONCERNÉES	JOURS (SELON PLANNING PROPRE A CHAQUE ÉCOLE)	HORAIRES	LIEUX D'OCCUPATION	
ANDERSEN	classe de TPS - PS	LUNDI / MARDI / JEUDI	DE 11H45 À 12H15	salles de classe	
	classe de MS - GS				
BITSCHNER	1 classe de PS	LUNDI MARDI / VENDREDI	DE 11H45 À 12H15	salles de classe	
	1 classe de PS - MS				
	2 classes de MS - GS (selon enseignantes)				
CRÉTAY	toutes classes	MARDI / VENDREDI	DE 11H45 À 12H15	salles de classe	
PERRAULT	toutes classes	JEUDI	DE 16H30 À 17H30	salles de classe	
BLUM	toutes classes	LUNDI / MARDI / JEUDI	DE 11H30 À 12H00	salles de classe	
CHARPAK	classes de CP - CE1 - CE2 - CM1 - CE2/CM1	MARDI / JEUDI / VENDREDI	DE 11H30 À 12H00	salles de classe - salle informatique selon besoins	
	classe de CM2	LUNDI / JEUDI			
	classe de CP - CE1	LUNDI / MARDI / JEUDI / VENDREDI			
ROUSSEAU	classes de CP (selon enseignantes)	MARDI JEUDI	DE 16H30 À 17H30 DE 11H30 À 12H00	salle de classe	
		LUNDI / MARDI LUNDI	DE 11H30 À 12H00 DE 16H30 À 17H30		
	classes de CE1 (selon enseignantes)	MARDI / JEUDI / VENDREDI	DE 11H30 À 12H00	salle de classe	
	classe de CE2 - CM1	LUNDI	DE 16H30 À 17H30	salle de classe	
	pas d'APC pour la classe de CE2 (classe de M. Sanson)				
	décharge de direction	JEUDI	DE 11H30 À 12H00	salle de classe	
	classe de CM1 - CM2	LUNDI / JEUDI	DE 16H30 À 17H30	salle de classe	
classe de CM2	LUNDI	DE 11H30 À 12H00 DE 16H30 À 17H30	salle de classe		

CRÉDITS ET DOTATIONS

① FOURNITURES SCOLAIRES

Crédits accordés pour 2018/2019

• Classes préélémentaires	36,28 €	par enfant
• Classes élémentaires	36,28 €	par enfant
• RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)	1.372,52 €	somme globale

② PRIX DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

Crédits accordés pour 2018/2019

• Ecoles préélémentaires	7,32 €	par enfant
• Ecoles élémentaires (dictionnaires offerts aux CM2)	2 350,00 €	budget global

③ BCD (Livres, disques, cassettes)

Crédits accordés pour 2018/2019

• Ecoles préélémentaires	200,00 €	par école
• Ecoles élémentaires	200,00 €	par école

④ PHARMACIE

Crédits accordés pour 2018/2019

• Ecoles préélémentaires	100,00 €	par classe
• Ecoles élémentaires	300,00 €	par école

⑤ ARBRES DE NOËL

Crédits accordés pour Noël 2018/2019

• Ecoles préélémentaires	7,76 €	par enfant
• Ecoles élémentaires	6,00 €	par enfant

⑥ COOPÉRATIVES SCOLAIRES

Les coopératives scolaires publiques peuvent bénéficier du soutien financier (subvention) de la collectivité. Réglementairement, une subvention ne peut pas être renouvelée de façon systématique, celle-ci devant être justifiée. Ce soutien financier ne peut être octroyé que si la direction de l'école formalise une demande écrite, en décembre de l'année scolaire en cours.

INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES SUR LE TEMPS SCOLAIRE

↳ MÉDIATHÈQUE

Le personnel de la section Jeunesse de la Médiathèque accueille des classes tout au long de l'année. Chaque accueil est organisé sur un créneau d'une heure (45 minutes en comptant les transports). Durant la séance, les enfants peuvent choisir des livres pour le prêt en classe, assister à des lectures d'albums ou bien visiter les expositions de la médiathèque.

L'objectif des accueils de classes est de rendre petit à petit les enfants autonomes dans la médiathèque (savoir localiser les documents, faire une recherche documentaire, etc.). La découverte de la littérature jeunesse et l'encouragement à la lecture sont également privilégiés.

↳ ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (E.P.S.)

• la Ville met un éducateur sportif à disposition des écoles élémentaires de Déville lès Rouen. Il apporte son soutien dans le cadre des projets d'école en E.P.S.

• la Ville met à disposition la piscine et son personnel. Elle accueille tout au long de l'année des élèves des écoles élémentaires et préélémentaires ainsi que les élèves des collèges et des lycées selon un planning prévisionnel annuel travaillé en juin en collaboration avec les directeurs d'établissements et l'Inspection de l'Education Nationale.

• liaisons CM2 / 6^{ème} avec le collège J. Verne et l'école André Marie de Notre Dame de Bondeville.

• tournois sportifs de circonscription en partenariat avec les clubs locaux, handball, basketball, volleyball et badminton.

↳ TRANSPORTS SCOLAIRES

L'organisation et le financement des transports à destination des équipements municipaux (gymnase, médiathèque, piscine municipale) sont gérés par le service des affaires scolaires selon les besoins de l'école.

Pour assurer les déplacements sur les équipements municipaux des écoles trop éloignées et dont les élèves ne peuvent pas se rendre à pied, la Ville, en concertation avec les écoles concernées, a opté pour l'utilisation des lignes régulières des transports collectifs de la Métropole. Cette action entre dans une démarche globale de sensibilisation à l'écocitoyenneté.

↳ THÉÂTRE

En collaboration avec l'Expansion artistique, au Centre Culturel Voltaire, une représentation théâtrale de la pièce de Roland Topor "L'HIVER SOUS LA TABLE" est programmée sur le temps scolaire à destination des collégiens et lycées, dès la classe de 4^{ème}. Elle sera proposée le jeudi 4 avril 2019 à 14h30 au Centre Culturel Voltaire.

Le metteur en scène Emmanuel Billy réunira sur scène des comédiens de la Troupe de l'Escouade et de la troupe professionnelle de l'ESAT du Cailly, pour une distribution à l'image de ce texte plein d'humanité qui ouvre à la différence.

Un atelier théâtre sur le thème "Bizarre, vous avez dit bizarre !" est proposé aux établissements en complément de la représentation dans le cadre du parcours éducatif CRED 76.

TRAVAUX, MOBILIER, MATÉRIEL POUR LES ÉCOLES – ANNÉE 2018

❶ TRAVAUX

❖ ÉCOLES PRÉÉLEMENTAIRES

ÉCOLES	TRAVAUX
ANDERSEN (travaux en cours)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ isolation thermique par l'extérieur de l'école et du logement associé ➤ réalisation d'un nouveau parvis d'entrée à l'école ➤ remplacement et réorganisation de l'aire de jeux ➤ réfection intégrale de la cour de récréation ➤ rénovation intégrale du système de chauffage ➤ réfection de la toiture terrasse de l'école et du logement associé ➤ rénovation des faux plafonds et des plafonds ➤ modification des cloisonnements ➤ réfection des revêtements de sols ➤ création d'un système de VMC ➤ installation d'un système de compensation de la hotte de cuisine (Centrale de Traitement d'Air) ➤ rénovation intégrale de l'ensemble des installations électriques ➤ rénovation de l'éclairage intérieur et extérieur ➤ remplacement du système d'alarme anti-intrusion ➤ remplacement des menuiseries extérieures et intérieures ➤ démolition du préau existant et réfection d'un nouveau préau ➤ réfection intégrale des embellissements intérieurs (sols, plafonds, murs) ➤ rénovation de la chaufferie ➤ mise en conformité Accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite ➤ individualisation des comptages de tous les fluides de l'école et du logement (gaz, eau, électricité) ➤ rénovation de tous les réseaux d'approvisionnement des fluides
BITSCHNER	<ul style="list-style-type: none"> ➤ occultation de la clôture en limite ouest de la cour de récréation ➤ remplacement des menuiseries extérieures en façade sur rue ➤ création d'une rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite ➤ création d'une aire de stockage des conteneurs ordures ménagères conforme à la réglementation incendie
CRÉTAY	<ul style="list-style-type: none"> ➤ isolation du grenier du logement
PERRAULT	<ul style="list-style-type: none"> ➤ réparation de l'asphalte dans la cour de récréation

❖ ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

ÉCOLES	TRAVAUX
ANCIENNE ÉCOLE HÉLÈNE BOUCHER	<ul style="list-style-type: none"> ➤ transformation en Maison des Arts et de la Musique ➤ mise en place d'équipements provisoires pour l'accueil des élèves de l'école Andersen ➤ remplacement des menuiseries extérieures du logement

Régulièrement, les services techniques ou les entreprises interviennent dans les écoles en fonction des fiches de liaison transmises par les directions d'écoles (travaux divers, petites réparations).

② DOTATION EN EQUIPEMENT

- ❖ Budget **section FONCTIONNEMENT**
 - préélémentaire : 4.650,00 €
 - élémentaire : 2.697,00 €

- ❖ Budget **section INVESTISSEMENT PRÉÉLÉMENTAIRE**
 - mobilier : 1.500,00 €
 - matériel divers : 1.500,00 €

- ❖ Budget **section INVESTISSEMENT ÉLÉMENTAIRE**
 - mobilier : 2.000,00 €
 - matériel divers : 2.000,00 €

MOBILIER SCOLAIRE / ÉQUIPEMENT DE CLASSE (LISTE NON EXHAUSTIVE)	PETIT MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE (LISTE NON EXHAUSTIVE)
<ul style="list-style-type: none">• meuble tiroirs, tabourets, poufs, bibliothèque• banquettes pour coin BCD• acquisition de chaises adultes pliantes• plastifieuse, draisienne• tableau effaçable• acquisition de chaises supplémentaires pour compléter l'équipement d'une salle informatique• vidéoprojecteur• tunnel de jeu	<ul style="list-style-type: none">• lecteur DVD, talkie walkies• jeux pédagogiques, puzzles, tampons ergonomiques• petit matériel de sport pour salle de motricité et collectif• acquisition de sacs de couchage (renouvellement linge de lit)• acquisition de tapis / poubelles pour le collectif

RESTAURATION COLLECTIVE

Les repas sont fabriqués à la cuisine centrale sous le principe de la liaison froide. La remise en température des plats et la préparation des hors d'œuvres, fromages et desserts se font dans les 7 offices.

La Restauration Collective suit les recommandations nutritionnelles en vigueur et notamment le décret n° 2011-1227 du 30 septembre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire.

Les produits utilisés sont en grande majorité des produits frais, souvent locaux, labellisés ou certifiés comme : la viande bœuf normand, brebis de pré salé, porc fermier, volaille Label Rouge, poisson frais acheté auprès des criées de Granville et Cherbourg. 100 % des pommes servies viennent de Seine-Maritime ainsi que la totalité des produits laitiers locaux (yaourt, petit suisse et fromage blanc).

Toutes les matières premières pouvant être achetées en local ou en circuit court, le sont en tenant compte de la saisonnalité. Les repas sont cuisinés traditionnellement dans les règles de l'art et conformément aux décrets européens en matière d'hygiène et sécurité alimentaire. Des contrôles sont faits régulièrement dans les différents sites de restauration.

La répartition d'enfants rationnaires par rapport aux enfants scolarisés pour l'année 2018-2019 est la suivante :

ÉCOLES	ENFANTS SCOLARISÉS au 28/09/18	ENFANTS DÉJEUNANT À LA RESTAURATION COLLECTIVE (moyenne approximative selon les effectifs prévisionnels arrêtés au 28/09/18)	RÉPARTITION (%)
ANDERSEN	63	51	80,95 %
BITSCHNER	92	65	70,65 %
CRÉTAY	100	78	78,00 %
PERRAULT	81	60	74,07 %
BLUM	146	107	73,29 %
CHARPAK	176	145	82,39 %
ROUSSEAU	207	165	79,71 %

Tout au long de l'année scolaire, le service Restauration Collective propose des repas à thème ou animations suivantes :

- ✦ repas d'automne,
- ✦ repas d'hiver et Noël accompagné d'une friandise,
- ✦ repas de printemps,
- ✦ repas d'été

A chacun de ces repas, sont invitées à déjeuner avec les enfants, des personnes âgées de la Filandière et des Hortensias à raison d'une école par animation. Exemple, l'école Charpak a reçu les personnes âgées le jour du repas d'été et Crétay le jour du repas d'automne.

En février, des ateliers ont lieu tous les jours (1 jour par école sur 2 semaines) auxquels participent les personnes âgées de la Filandière et des Hortensias. Il s'agit de fabriquer des recettes qui ont marqué ces aînés puis de les déguster ensemble.

Les menus font l'objet d'une analyse lors de la Commission des Menus où sont présents des élus, des représentants d'enfants, des parents délégués, des agents de la restauration sous la présidence de la 1^{ère} Adjointe chargée de la réussite éducative et vie culturelle.

Chaque année, 2 enfants de chaque école élémentaire sont désignés par leurs camarades pour les représenter à la commission des menus.

La commission des menus se réunit 5 fois dans l'année scolaire car les menus sont présentés par période d'environ 8 semaines, entre chaque vacance et la 2^{ème} commission de l'année a lieu à la cuisine centrale (avenue de la Clairette), après les élections des représentants de parents d'élèves.

Cette année, une vingtaine d'enfants par école s'est portée volontaire pour participer à la Commission des Menus. Les élections ont eu lieu durant la semaine du 24 au 28 septembre 2018.

2 représentants d'enfants ont été élus à l'école BLUM, 2 à l'école ROUSSEAU et 2 à l'école CHARPAK.

Les parents référents pour la commission des menus sont :

ÉCOLES	PARENTS
ANDERSEN	Mme Sandrine BOISSAY
BITSCHNER	en attente de transmission
CRÉTAY	Mme Elodie LEFEVRE L'AFFETER
PERRAULT	Mme Maïté BOURCHENIN
BLUM	Mme Séverine CHEVAL M. Yoann RIDEZ
CHARPAK	Mme Marilène OLIVEIRA Mme Patricia POLFLIET
ROUSSEAU	Mme Magali BAILLEUL HABRAN Mme Elodie AULAGNE

Les tarifs municipaux ci-après sont applicables jusqu'au 31/12/2018 :

QUOTIENT FAMILIAL	PRIX DU REPAS
de 0 à 321	0,99 €
de 321,01 à 401	1,50 €
de 401,01 à 482	2,03 €
de 482,01 à 561	2,59 €
de 561,01 à 639	3,12 €
639,01 et plus	3,62 €
AUTRES TARIFS	
Enfants hors Déville	3,62 €
Personnel communal et assimilés	2,73 €
Enseignants	4,40 €
Autres personnes extérieures	6,43 €
Repas occasionnel	6,63 €

A compter du 01/01/2019, voici les tarifs qui seront applicables :

QUOTIENT FAMILIAL	PRIX DU REPAS
de 0 à 324	1,00 €
de 324,01 à 405	1,52 €
de 405,01 à 487	2,05 €
de 487,01 à 567	2,62 €
de 567,01 à 645	3,15 €
645,01 et plus	3,65 €
AUTRES TARIFS	
Enfants hors Déville	3,65 €
Personnel communal et assimilés	2,76 €
Enseignants	4,45 €
Autres personnes extérieures	6,50 €
Repas occasionnel	6,70 €

RAPPEL

Les enfants peuvent fréquenter la restauration scolaire dès le 1^{er} jour de la rentrée. Le service se fait à table pour les maternels, en self pour les primaires.

L'inscription et la désinscription préalables sont obligatoires dans un délai de 15 jours, soit auprès du service Restauration Collective, soit auprès du pôle inscription Jeunesse, Ecoles, Sports.

Le Temps périscolaire fait l'objet d'une attention particulière et la coordinatrice est présente auprès de toutes les écoles pendant la durée de cette pause méridienne. Elle veille au bon déroulement du Temps du Midi (repas, ateliers) et des garderies périscolaires. Elle gère l'équipe constituée de personnels compétents et qualifiés qui sont recrutés pour chacune de ces actions.

Elle est garante également du bon fonctionnement en matière de discipline des enfants mais aussi lorsqu'un enfant est malade ou se blesse sur le temps du midi. Elle travaille en collaboration avec le directeur de la restauration pour que soit respecté l'article 10 du règlement de la restauration scolaire et du temps du midi "comportement et discipline".

La fiche d'inscription à la restauration scolaire et aux garderies périscolaires, le règlement de la restauration scolaire et du temps du midi, les menus par période, le bilan de la restauration collective et des garderies périscolaires, les tarifs sont disponibles et visibles sur le site internet de la commune www.deville-les-rouen.fr – rubrique "grandir à Déville".

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL -/ PLAN MERCREDI PROGRAMMATION 2018-2019

Le précédent Projet Éducatif de Territoire, d'une durée de trois ans, s'est terminé en juin 2018. Il n'a pas été renouvelé aussitôt suite aux décisions des conseils d'école de repasser à la semaine de 4 jours dès la rentrée scolaire 2018 et donc de revoir l'ensemble de l'organisation.

Aujourd'hui, toute l'organisation est calée, tant sur les horaires des écoles que sur la période périscolaire. Une validation en conseil municipal est nécessaire afin de labelliser le dispositif et obtenir la charte qualité.

Ainsi, de façon collective, il a été décidé des horaires des écoles :

- **ANDERSEN, BITSCHNER et CRÉTAY de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h45,**
- **PERRAULT, BLUM, CHARPAK et ROUSSEAU de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.**

La pause méridienne est ainsi d'une durée de deux heures pour permettre à chaque enfant de déjeuner dans de bonnes conditions à l'occasion de deux services par cantine scolaire et de profiter des activités périscolaires du temps du midi qui ont été maintenues à raison d'une heure par jour et par école. Ces activités sont à caractère ludique et/ou sportive.

Le centre de loisirs ouvre de nouveau toute la journée du mercredi, avec un accueil de type garderie dès 7h30 du matin jusqu'à 18h. La journée est consacrée aux activités éducatives et notre Accueil de loisirs est déclaré auprès des services de l'État.

L'association ALD USEP a totalement repensé son organisation pour maintenir un énorme panel d'activités soit en soirée après la classe, soit le mercredi matin. De nombreuses opérations conjointes USEP/VILLE/ECOLEs se déroulent aussi sur le temps scolaire comme les liaisons CM2/6ème, le trisport, la prévention noyade, etc Les autres associations et services municipaux comme l'école de musique ont adapté leurs horaires pour permettre aux enfants de pratiquer leurs activités.

Notre récent Conseil Municipal des jeunes qui contribue à l'apprentissage de la citoyenneté, permet de faire un lien direct entre le temps scolaire et le temps périscolaire. Les attentes des jeunes sont entendues et confrontées à l'intérêt commun et aux réalités financières. De nombreux projets ou actions ont abouti et d'autres sont à venir.

L'ensemble de ces activités se décline dans la continuité de tous les projets des écoles de la commune.

Pour la bonne marche des activités périscolaires, un agent assure la coordination permettant de superviser et conseiller les personnels mis à disposition pour ces activités.

La coordinatrice est en contact direct avec les parents lorsque cela s'avère nécessaire. Elle apporte son savoir-faire dans la gestion des conflits et dans la mise en œuvre des objectifs fixés dans le cadre des activités périscolaires.

Elle exerce diverses missions, comme :

- ✦ la sensibilisation au quotidien des équipes de surveillants et donnent des informations sur les **Projets d'Accueils Individualisés** en cours (**P.A.I.**),
- ✦ le suivi du **Plan Particulier de Mise en Sûreté** dans chaque école (**P.P.M.S.**),
- ✦ l'organisation sur le terrain du **Service Minimum d'Accueil (S.M.A.)**, en cas de grève, et de la gestion des personnes de services à dispatcher,
- ✦ le remplacement des surveillants de cantine, et de la mise en place d'une organisation de secours si nécessaire,
- ✦ la gestion des relations avec les familles pour régler tous les conflits sur le temps du midi,
- ✦ le suivi des enfants malades, des accidents, en relais avec la Restauration Collective, le suivi individualisé des déclarations d'accident,
- ✦ la mise en place des réunions préparatoires avec les enfants élus à la **Commission des Menus**,
- ✦ la mise en place organisationnelle et animation de repas ou ateliers à thèmes en collaboration avec la **Cuisine Centrale**,
- ✦ l'organisation des ateliers du midi et des agents qui les encadrent,
- ✦ les entretiens des vacataires remplaçants.

➤ LES ATELIERS DU TEMPS DU MIDI

ECOLE	JOURS D'INTERVENTION	HEURES D'INTERVENTION	ANIMATIONS	INTERVENANTS
ANDERSEN	lundi	de 12h40 à 13h30	Origami (pliage) différents selon les trimestres Sensibilisation aux risques domestiques et aux risques piétons	personnel permanent
	mardi	de 12h40 à 13h30	Activités apaisantes et relaxantes Bricolages divers jeux de société	personnel permanent
	jeudi	de 12h40 à 13h30	Origami (pliage) différents selon les trimestres Sensibilisation aux risques domestiques et aux risques piétons	animateur saisonnier
	vendredi	de 12h40 à 13h30	Activités apaisantes et relaxantes Bricolages divers jeux de société	personnel permanent
BITSCHNER	lundi	de 13h00 à 13h45	Activités apaisantes et relaxantes Bricolages divers jeux de société	personnel permanent
	mardi	de 13h00 à 13h45	Origami (pliage) différents selon les trimestres Sensibilisation aux risques domestiques et aux risques piétons	animateur saisonnier
	jeudi	de 13h00 à 13h45	Activités apaisantes et relaxantes Bricolages divers jeux de société	personnel permanent
	vendredi	de 11h45 à 12h25	Origami (pliage) différents selon les trimestres Sensibilisation aux risques domestiques et aux risques piétons	animateur saisonnier
CRÉTAY	lundi	de 11h45 à 12h25	Accro sport / jeux de récréation jeux de ballons	personnel permanent
	mardi	de 11h45 à 12h25	Activités apaisantes et relaxantes Bricolages divers jeux de société	personnel permanent
	jeudi	de 11h45 à 12h25	Accro sport / jeux de récréation jeux de ballons	personnel permanent
	vendredi	de 11h45 à 12h25	Activités apaisantes et relaxantes Bricolages divers jeux de société	personnel permanent
PERRAULT	lundi	de 11h40 à 12h20	Activités apaisantes et relaxantes Bricolages divers jeux de société	personnel permanent
	mardi	de 11h40 à 12h15	Vélo roller / jeux de ballons / jeux de récréation	personnel permanent
	jeudi	de 11h40 à 12h15	Activités apaisantes et relaxantes Bricolages divers jeux de société	personnel permanent
	vendredi	de 11h40 à 12h20	Vélo / jeux de ballons / jeux de cour	personnel permanent
BLUM	lundi	de 11h40 à 12h20	Origami (pliage) différents selon les trimestres Sensibilisation aux risques domestiques et aux risques piétons	animateur saisonnier
	mardi	de 12h15 à 13h00	Sports collectifs, foot, hand, basket jeux de récréation, pétanque	personnel permanent
	jeudi	de 12h45 à 13h20	Sports collectifs, foot, hand, basket jeux traditionnels	personnel permanent
	vendredi	de 12h45 à 13h20	Sports collectifs, foot, hand, basket jeux d'opposition	personnel permanent
CHARPAK	lundi	de 12h40 à 13h20	Pétanque "la Molle" (*) jeux de ballons divers	personnel permanent
	mardi	de 11h40 à 12h20	Jeux d'opposition jeux traditionnels	personnel permanent
	jeudi	de 11h40 à 12h20	jeux de société / Projet d'animation suivant les repas à thèmes	animateur saisonnier
	vendredi	de 11h40 à 12h20	jeux d'opposition jeux traditionnels	personnel permanent
ROUSSEAU	lundi	de 12h40 à 13h20	Sports collectifs, foot, hand, basket jeux traditionnels	personnel permanent
	mardi	de 11h40 à 12h20	Origami (pliage) différents selon les trimestres Sensibilisation aux risques domestiques et aux risques piétons	animateur saisonnier
	jeudi	de 12h40 à 13h20	Sports collectifs, foot, hand, basket jeux de recreation, jeux d'opposition	personnel permanent
	vendredi	de 12h40 à 13h20	Origami (pliage) différents selon les trimestres Sensibilisation aux risques domestiques et aux risques piétons	animateur saisonnier

(*) pétanque "la Molle" : jeu de pétanque d'intérieur

➤ LES Garderies PÉRISCOLAIRES

Les garderies sont organisées pour permettre un **accueil pré et post scolaire** sur toutes les écoles préélémentaires et élémentaires de la commune. Les enfants des classes élémentaires sont **incités à faire leurs devoirs** et les enfants des classes préélémentaires disposent **d'activités menées par les animateurs** (activités récréatives, sportives, manuelles et coins détente et repos).

Les garderies sont ouvertes pendant les périodes scolaires tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi comme suit :

- ✚ de 7h30 à 8h35 pour les écoles ANDERSEN, BITSCHNER, CRÉTAY,
- ✚ de 7h30 à 8h20 pour les écoles PERRAULT, BLUM, CHARPAK, ROUSSEAU,

- ✚ et de 16h45 à 18h00 pour les écoles ANDERSEN, BITSCHNER, CRÉTAY,
- ✚ et de 16h30 à 18h00 pour les écoles PERRAULT, BLUM, CHARPAK, ROUSSEAU.

Le fonctionnement de ces garderies est assuré dans chaque école. En ce qui concerne les groupes scolaires PERRAULT/BLUM, la garderie a lieu à l'école PERRAULT.

Pour bénéficier de ce service, **l'inscription préalable est obligatoire** auprès du pôle inscriptions Jeunesse, Ecoles, Sports de la mairie. Il est nécessaire de se munir :

- ① des coordonnées de l'assurance prenant en charge la scolarité (nom, adresse et numéro de sociétaire),
- ② du numéro d'allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales,

Le règlement est possible par **C.E.S.U.** (Chèque Emploi Service Universel) sauf pour les paiements par prélèvement automatique.

Les frais de garde des enfants à charge de moins de 7 ans peuvent ouvrir droit à un crédit d'impôts. Le pôle inscriptions peut, sur demande, établir une attestation concernant la fréquentation réelle de la garderie périscolaire.

L'inscription est renouvelable à chaque année scolaire. La fréquentation peut se faire pour le matin uniquement, pour l'après-midi ou pour le matin et l'après-midi. Elle peut être régulière ou ponctuelle.

Les tarifs municipaux ci-après sont applicables jusqu'au 31/12/2018 :

QUOTIENT FAMILIAL	MATIN	SOIR	MATIN / SOIR
de 0 à 433	1,41 €	2,11 €	2,86 €
de 433,01 à 697	2,01 €	2,87 €	3,79 €
697,01 et plus	2,46 €	3,53 €	4,63 €
Non Dévillois	2,51 €	3,59 €	4,71 €

A compter du 01/01/2019, voici les tarifs qui seront applicables :

QUOTIENT FAMILIAL	MATIN	SOIR	MATIN / SOIR
de 0 à 442	1,44 €	2,15 €	2,91 €
de 442,01 à 711	2,05 €	2,92 €	3,86 €
711,01 et plus	2,50 €	3,59 €	4,72 €
Non Dévillois	2,57 €	3,68 €	4,82 €

Chaque année, un bilan est effectué et présenté lors d'une commission municipale de la réussite éducative.

Les activités associatives périscolaires et extrascolaires

➤ L'ALD (AMICALE LAÏQUE DE DÉVILLE)

Président : Didier DECAUX

L'Amicale Laïque de Déville regroupe plusieurs associations culturelles et sportives. Ces associations s'adressent aux adultes et aux enfants.

L'Amicale Laïque de Déville est l'organisatrice du traditionnel **spectacle de Noël** offert aux enfants des écoles élémentaires publiques de la commune, qui se déroule chaque année au Centre Culturel Voltaire, avec friandises proposées aux enfants. Cette année, le spectacle se déroulera le jeudi 20 décembre 2018, à 14h00 au Centre Culturel Voltaire.

➤ L'ALD USEP (UNION SPORTIVE DES ÉCOLES PRIMAIRES)

Président : Philippe LEVET

La coordination est assurée par un éducateur sportif de la Ville de Déville lès Rouen mis à la disposition de l'Association.

Cette année, à la date du 26 septembre 2018, **152** enfants se sont déjà inscrits, pour un total de **203** inscriptions sur les activités (du fait de la possibilité de double inscription – 51 enfants ont choisi plusieurs activités).

- Inscriptions sur l'école BLUM : **46**
- Inscriptions sur l'école CHARPAK : **65**
- Inscriptions sur l'école ROUSSEAU : **41**

ACTIVITÉS

ACTIVITÉS	JOURS	EFFECTIFS	LIEUX
Roller	lundi	43 (2 groupes)	École Charpak
Hand	lundi	6	Gymnase Ladoumègue
Jeux collectifs	mercredi	16	Gymnase Guynemer
Danse	lundi et vendredi	30 (2 groupes)	Salle de danse municipale / gymnase Ladoumègue
Expression corporelle vers le théâtre	mercredi	16	École Rousseau
Basket	mardi	27	Gymnase Guynemer
Natation	mardi vendredi	9 11	Piscine
Jeux de stratégie	jeudi	7	École Rousseau
Football	mercredi	18	Stade Blériot
Futsal	vendredi	15	Gymnase Ladoumègue
Tennis	vendredi	5	Club de Tennis
TOTAL		203	

Les activités se déroulent les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17 heures à 18 heures avec une variante de 15 minutes pour certaines activités (roller, hand, jeux de stratégies, futsal).

L'encadrement est assuré par 11 enseignants de l'Education Nationale, une éducatrice sportive municipale et un entraîneur des clubs sportifs partenaires (basketball, handball).

➤ ASSOCIATION "LIRE ET FAIRE LIRE"

Une convention est signée avec l'Association "Lire et faire lire" mais à ce jour, aucun bénévole n'est mis à disposition pour intervenir dans les écoles pendant le temps scolaire.

Les activités extrascolaires

Il s'agit des activités se déroulant en dehors du temps scolaire.

On retrouve dans ce cadre, l'ensemble des activités municipales et associatives développées sur la commune indépendamment du secteur scolaire.

➤ LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES DE LA COMMUNE

Près d'une trentaine d'associations sportives ou culturelles sont présentes sur la commune et accueillent des jeunes et des enfants.

Pour la pratique des activités, la commune met à disposition de ces associations, l'ensemble des équipements sportifs et les différents locaux spécialisés.

➤ LE COMITÉ DE JUMELAGE

Le rôle du Comité est de favoriser la plus large participation des habitants aux activités du jumelage et d'organiser toutes les manifestations en rapport avec ces activités.

Le Comité de Jumelage est en lien avec les collèges.

➤ LES STRUCTURES MUNICIPALES D'ACCUEIL ET DE LOISIRS

■ LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Depuis le 30 septembre 2018, 90 enfants ont été inscrits à la Maison de la Petite Enfance dont 32 enfants sont accueillis maintenant à l'école maternelle.

Dans cette perspective, les grands ont pu profiter de la passerelle avec les écoles maternelles de Déville qui se sont reconduites comme chaque printemps.

Un groupe d'enfants accompagnés de professionnelles de la Maison de la Petite Enfance, a pu se rendre dans chaque école de son secteur afin de passer une petite matinée en activités parmi le groupe classe et s'immerger dans l'ambiance scolaire.

Ces temps d'approche en groupe sont bénéfiques pour la future adaptation et permettent aux enfants de concrétiser la démarche d'accueil à l'école dont on parle tant à la maison.

La Maison de la Petite Enfance a aussi bénéficié de la passerelle avec l'accueil de loisirs maternel à partir des vacances de février 2018. 5 à 6 enfants partagent les activités au centre, à chaque vacances scolaires, par le grand groupe d'enfants plus âgés ... quelle expérience !! soit le matin suivi du repas, soit l'après-midi avec le goûter. Appréhender ce nouveau lieu et découvrir les jeux et activités en groupe, tout un programme collectif qui demande une assurance et une maturité que ces échanges favorisent beaucoup.

■ L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs est un accueil collectif à caractère éducatif pour les mineurs muni d'un projet pédagogique.

Cet accueil de loisirs est réparti en 3 tranches d'âges :

- accueil de loisirs maternel (3-5 ans)
- accueil de loisirs primaire (6-14 ans)
- accueil de loisirs ado (11-16 ans)

La direction est assurée par des agents territoriaux du service jeunesse de la Ville de Déville lès Rouen.

- **L'ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL** fonctionne pendant les vacances scolaires et le mercredi après la classe. Sa capacité d'accueil est portée à 56 enfants maximum.
- **L'ACCUEIL DE LOISIRS PRIMAIRE**
 - Il accueille les enfants tous les mercredis après la classe et pendant les petites vacances scolaires. Sa capacité d'accueil est de 72 enfants maximum pour toutes les sessions de fonctionnement.
 - Pendant les vacances d'été, il accueille uniquement les enfants de 6 à 10 ans.

Pour l'accueil de loisirs maternel et primaire, les enfants sont accueillis de façon échelonnée le matin entre 7h30 et 9h30. Le soir, les départs se déroulent entre 17h et 18h.

- **L'ACCUEIL DE LOISIRS ADO** fonctionne uniquement pendant les vacances d'été. Sa capacité d'accueil est fixée à 36 enfants pour les sessions de juillet et août. Les adolescents sont accueillis de 8h30 à 17h. Ponctuellement, quelques animations sont prévues en soirée.

Tous les ans, la Ville édite des plaquettes récapitulant les dates de sessions, les modalités d'inscription et les tarifs. Ces plaquettes sont disponibles auprès du service jeunesse et en mairie.

■ LES ACTIVITÉS BIEN-ÊTRE CULTURELLES DE DÉVILLE

Les Activités Bien-être Culturelles de Déville (A.B.C.D.) proposent de nombreuses activités culturelles et de loisirs aux enfants, adolescents, adultes, cours intergénérationnels. La plaquette d'informations est disponible à l'Hôtel de Ville.

Les objectifs de la municipalité à travers les activités des « A.B.C.D. »

- d'offrir un panel d'activités socioculturelles et sportives complémentaires à celles déjà existantes à Déville lès Rouen.
- de permettre aux participants de pratiquer une ou plusieurs activités de loisirs à caractère culturel, en offrant un cadre collectif favorisant le développement des relations sociales.
- de donner aux adhérents la possibilité d'évoluer à leur rythme au sein de chaque atelier.
- de valoriser le travail effectué dans les différentes activités à travers une exposition annuelle.

La liste des activités à destination des jeunes est la suivante :

✚ ACTIVITÉS ARTISTIQUES

- céramique
- dessin / peinture

✚ COURS DE LANGUES ÉTRANGÈRES

- ✚ RPG (Role Playing Game)

Activités **ludiques** destinées **aux adolescents**, basées sur les jeux de rôles, les pièces de théâtre, des activités manuelles **en anglais**.

Le RPG est animé par un **animateur anglophone** originaire du Canada.

✚ SPORTS ET LOISIRS

- natation

■ LE DROIT À L'IMAGE

Afin de répondre aux contraintes liées au droit à l'image, tous les règlements intérieurs des structures municipales ont été modifiés et intègrent dorénavant un paragraphe stipulant :

"Sauf avis contraire expressément indiqué via le formulaire "Droit à l'image" à remettre au service concerné :

- le service est autorisé à prendre des photographies ou des films représentant le public, majeur ou mineur, dans le cadre de la participation aux activités du service,
- la commune de Déville lès Rouen est autorisée à exploiter ces photographies ou films, à titre gratuit, dans le cadre des opérations de communication de la ville sur ses missions de service public, tous supports confondus, y compris support immatériel (sites internet municipaux)."

■ LES STRUCTURES MUNICIPALES CULTURELLES

La Ville de Déville lès Rouen dispose de plusieurs équipements spécifiques permettant de découvrir de multiples activités artistiques et de les pratiquer dans les meilleures conditions.

➤ **La Médiathèque Anne FRANK** a accueilli sur l'année 2017, 1354 emprunteurs âgés de moins de 18 ans, dont 622 actifs.

5230 prêts réalisés avec les collectivités durant l'année 2017.

➤ **Le Centre Culturel VOLTAIRE** propose des spectacles "jeune public",

➤ **L'école de musique, de danse et d'art dramatique** a accueilli 237 élèves dont 67 % de Dévillois.

Petite augmentation de l'effectif < à 18 ans : 70 % (68 % en 2016/ 2017).

Sur les 166 élèves scolarisés :

❖ 6 % sont en maternelle grande section

- ✓ Andersen : 1 enfant
- ✓ Créta y : 2 enfants
- ✓ Sainte-Marie : 2 enfants
- ✓ Bitschner : 3 enfants
- ✓ extérieur : 2 enfants

❖ **44 % sont en primaire**

- ✓ Blum : 10 enfants
- ✓ Charpak : 11 enfants
- ✓ Sainte-Marie : 12 enfants
- ✓ Rousseau : 13 enfants
- ✓ extérieur : 24 enfants

❖ **35 % sont au collège**

- ✓ Sainte-Marie : 24 enfants
- ✓ collège J. Verne : 20 enfants
- ✓ extérieur : 14 enfants

❖ **15 % sont au collège**

MÉDIATHÈQUE ANNE FRANK

ACCUEIL DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES COLLECTIVITÉS

ANIMATIONS BILAN 2017-2018

Établissements scolaires et collectivités

A. Maison de la Petite Enfance

Deux créneaux horaires ont été mis à la disposition de la Maison de la Petite Enfance, le mardi et le vendredi, ce qui permet d'accueillir tout au long de l'année deux groupes d'environ 6/7 enfants à chaque fois.

Les activités proposées ont été de même nature que pour les classes préélémentaires : choix de documents et lectures à haute voix.

B. Classes préélémentaires et élémentaires

Fréquentation

En 2017-2018, la Médiathèque a accueilli 24 classes, 2 accueils de la Maison de la Petite Enfance et 1 accueil Relais Assistantes Maternelles.

8 accueils "libres", sans l'intervention d'un bibliothécaire, ont été proposés aux enseignants.

⇒ ÉCOLES PRÉÉLÉMENTAIRES

Ecoles ANDERSEN (2 accueils suivis) ; BITSCHNER (2 accueils suivis + 1 accueil libre) ; CRÉTAY (2 accueils suivis + 1 accueil libre) ; PERRAULT (2 accueils suivis)

⇒ ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Ecoles BLUM (4 accueils suivis) ; CHARPAK (4 accueils suivis + 1 accueil libre) ; ROUSSEAU (4 accueils suivis + 3 accueils libres) ; SAINTE-MARIE (3 accueils suivis + 2 accueils libres)

Les emprunts pour les classes s'élèvent à 3852 pour l'année 2017. Les accueils se sont déroulés sur 8 mois.

Liste des expositions qui se sont déroulées de septembre 2017 à mai 2018 :

- ♦ SEPTEMBRE 2017 : "La ville au risque de ses usines"
- ♦ OCTOBRE 2017 : "Mouvement, science et art"
- ♦ NOVEMBRE 2017 : "La laïcité en questions"
- ♦ JANVIER 2018 : "Dentelles de papier d'Antoine Guilloppé"
- ♦ FÉVRIER 2018 : "Sens dessus, dessous"
- ♦ MARS 2018 : "Marc Pouyet et le Land art"
- ♦ AVRIL 2018 : "Jardiner naturellement"
- ♦ MAI 2018 : "Prix des P'tits rats"

PLANNING D'ACCUEIL DES CLASSES 2018-2019

	SEMAINE 1		
	MARDI	JEUDI	VENDREDI
9.30-10.30		PERRAULT	MAISON DE LA PETITE ENFANCE
10.30-11.30		ROUSSEAU	BITSCHNER
13.30-14.30	ROUSSEAU	ROUSSEAU - CE	SAINTE-MARIE - CE
14.30-15.30	CHARPAK - CE	CRETAY - GS	CHARPAK - CE-CM
	SEMAINE 2		
	MARDI	JEUDI	VENDREDI
9.30-10.30	RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (10h à 11h)	PERRAULT	BLUM - CE
10.30-11.30		ROUSSEAU - CM	ANDERSEN
13.30-14.30	SAINTE-MARIE - MS/GS	BLUM - CP	ROUSSEAU - CE
14.30-15.30	BLUM - CM	CHARPAK - CP	CRETAY - MS / GS
	SEMAINE 3		
	MARDI	JEUDI	VENDREDI
9.30-10.30		BITSCHNER	BITSCHNER
10.30-11.30		ANDERSEN	CRETAY - PS
13.30-14.30	SAINTE-MARIE - CM	SAINTE MARIE - CP - CE	CHARPAK
14.30-15.30	MAISON DE LA PETITE ENFANCE	CHARPAK - CE	BLUM - CE

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS EN LIEN AVEC LES ÉCOLES

COMMISSION SCOLAIRE EXTRA MUNICIPALE		mercredi 21 novembre 2018 - 18h
ANIMATIONS DE FIN D'ANNÉE DANS LES ÉCOLES PRÉÉLÉMENTAIRES	ANDERSEN	✓ goûter de Noël avec les parents ↳ jeudi 20 décembre 2018 de 15h45 à 16h45
	BITSCHNER	✓ chorale avec les parents (date à déterminer) en attente de transmission
	CRÉTAY	en attente de transmission
	PERRAULT	en attente de transmission
NOËL DE L'ALD	CENTRE CULTUREL VOLTAIRE	jeudi 20 décembre 2018 - 14h00
LIAISONS CM2 / 6 ^{ÈME} COLLÈGE J. VERNE (Athlétisme)	GYMNASÉ LADOUMÈGUE	vendredi 21 décembre 2018 de 8h30 à 16h30
GALETTE DE L'USEP	SALLE "LE CAILLY"	mercredi 16 janvier 2019 - 10h - 12h
EXPOSITION "FAÏTES" DES LIVRES "PRIX DES P'TITS RATS" DE BIBLIOTHÈQUE	MÉDIATHÈQUE	du mardi 14 mai au samedi 15 juin 2019
TRISPORT	STADE BLÉRIOT - PISCINE MUNICIPALE	en attente de transmission
OLYMPIADES DE L'ÉCOLE CHARPAK	STADE LAUDOU	vendredi 31 mai 2019 - toute la journée
KERMESSES DES ÉCOLES	ANDERSEN	pas d'organisation de kermesse
	BITSCHNER	vendredi 14 juin 2019 (date à confirmer par la directrice en janvier)
	CRÉTAY	en attente de transmission
	PERRAULT	samedi 22 juin 2019 - de 14h00 à 17h00
SPECTACLE DE DANSE DE L'USEP	CENTRE CULTUREL VOLTAIRE	mardi 18 juin 2019 - de 17h à 19h
FÊTE DE L'USEP / JEUX NAUTIQUES	STADE LAUDOU / PISCINE	mercredi 19 juin 2019 9h à 12h et de 14h à 16h30
ATELIERS DE SENSIBILISATION AUX RISQUES DE NOYADE À DESTINATION DES ÉLÈVES DE CM2	PISCINE MUNICIPALE	vendredi 21 juin 2019 - de 9h à 11h
REPAS À THÈME	TOUTES ÉCOLES	vendredi 21 septembre 2018 vendredi 21 décembre 2018 en attente de transmission en attente de transmission
○ REPAS D'AUTOMNE		
○ REPAS D'HIVER ET NOËL		
○ REPAS DE PRINTEMPS		
○ REPAS D'ÉTÉ		

NOTES